Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2018
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 23 octobre 2018, le nom et l'emblème de l'«Agence de l'Union Européenne pour les Chemins de Fer», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS *232.23*):

a. le nom

en allemand:	Eisenbahnagentur der Europäischen Union
en français:	Agence de l'Union Européenne pour les Chemins de Fer
en italien:	Agenzia dell'Unione Europea per le Ferrovie
en anglais:	European Union Agency for Railways

b. l'emblème

23 octobre 2018 Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle